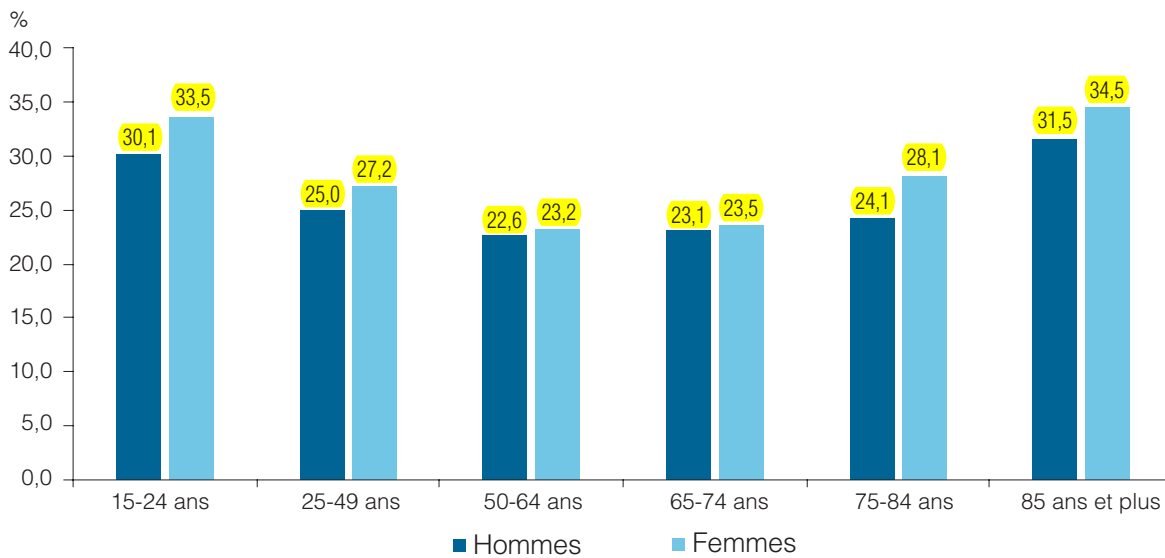


Figure 2.1
Proportion de personnes ayant consulté un médecin à l'urgence d'un hôpital au moins une fois¹ selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus², Québec, 2010-2011



1. Consultation au cours d'une période de 12 mois.

2. Population vivant dans un ménage privé ou dans un ménage collectif non institutionnel.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience de soins 2010-2011*.

Les résultats concernant le nombre de consultations d'un médecin à l'urgence d'un hôpital⁴ sont également présentés dans le tableau 2.1. Environ 16 % des personnes ont consulté une fois durant la période de référence, 6 % deux fois et 4,1 % trois fois ou plus. L'analyse du nombre de consultations selon le sexe montre que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir consulté à trois occasions ou plus (4,8 % c. 3,4 %). Les analyses quant au nombre de consultations d'un médecin à l'urgence d'un hôpital ne laissent toutefois entrevoir aucune différence significative selon l'âge.

2.1.1 Consultation d'un médecin à l'urgence d'un hôpital selon certaines caractéristiques sociodémographiques et économiques

Au Québec, le fait d'avoir consulté un médecin à l'urgence d'un hôpital varie en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques et économiques des personnes âgées de 15 ans et plus (tableau 2.2).

Ainsi, la proportion de personnes ayant consulté au moins une fois un médecin à l'urgence d'un hôpital est supérieure dans les groupes suivants :

- Les personnes sans emploi (31 %);
- Les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (30 %);
- Les personnes qui vivent au sein d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu (30 %);
- Les personnes résidant en zone semi-urbaine ou rurale (32 % et 34 %);
- Les personnes appartenant au quintile le plus défavorisé de la dimension matérielle de l'indice de défavorisation (quintile 5) (33 %).

Cette proportion est plus basse au sein des groupes qui suivent :

- Les personnes vivant en situation de couple sans enfant à la maison (24 %);
- Les personnes en emploi et les personnes retraitées (25 % et 24 %);

4. La variable portant sur le nombre de consultations d'un médecin à l'urgence d'un hôpital est tirée de la question Q55A (Annexe B).